



Réf : 004/REC/2024

Tizi-Ouzou, le 31 janvier 2024

Procès-verbal de la Réunion du Conseil de Direction

L'an deux mille vingt-quatre et le trente-et-un du mois de janvier à quinze heures s'est tenue à la salle de réunion du Rectorat, une réunion du Conseil de Direction de l'Université ayant l'ordre du jour suivant :

- 1- Validation de la démarche de mise en œuvre du projet d'établissement.
- 2- Divers

1- Validation de la démarche de mise en œuvre du projet d'établissement

Les membres de la cellule d'assurance qualité, dirigée par Pr. A. LEGHIMA, ont présenté la démarche de mise en œuvre du projet d'établissement ainsi que le planning prévisionnel des activités à effectuer qui s'étale sur quatre mois. Cette présentation a été suivie d'une discussion sur le plan de démarrage opérationnel et ses spécifications qui a abouti à l'adoption du plan de démarrage par le conseil de direction.

2- Divers

Quelques points divers ont été ajoutés à l'ordre du jour, qui constituent un résumé des recommandations de Monsieur le Recteur. Il s'agit de :

- Les Directions des Œuvres Universitaires exigeront des étudiants des cartes RFID, les facultés sont donc une nouvelle fois invitées à finaliser l'impression et la livraison des cartes. Malheureusement, certaines cartes émises n'ont pas été correctement introduites dans la plateforme PROGRES. Une liste nominative de ces étudiants sera envoyée aux facultés, afin de les inviter à restituer leurs cartes aux services de la scolarité afin de les valider et de réintroduire leur code RFID.

- Rappel du projet d'uniformisation des critères d'octroi des stages et des congés scientifiques. Les facultés qui n'ont pas encore programmé une réunion du conseil scientifique CSF, doivent le faire dans les meilleurs délais.
- En ce qui concerne la composition du CSF, Monsieur le Recteur a également rappelé que les chefs des départements nouvellement créés peuvent siéger au CSF en tant que chefs de département, mais ne peuvent en aucun cas prendre part au vote ; ils rejoindront officiellement le CSF lors des prochaines élections. Par ailleurs, les membres régulièrement élus qui accèdent à des postes de responsabilité (chef de département, vice-doyen, etc.) doivent être systématiquement remplacés.
- Certaines facultés n'ont pas tenu de réunions du Conseil de la Faculté depuis bien longtemps, Monsieur le Recteur insiste pour que ces conseils jouent leur rôle statutaire, en se réunissant au moins deux fois par an ;
- Pour une plus grande transparence, tous les procès-verbaux des réunions doivent être publiés en ligne sur les sites web des facultés.
-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à **18h50**

Le Recteur

مدير جامعة مولود معمري
تيزي وزو
الأستاذ : بوبده احمد

